

Région Île-de-France

33 rue Barbet-de-Jouy
75007 Paris

Attestations du vérificateur externe sur les informations relatives aux émissions obligataires vertes et responsables de 2015

A l'attention de Madame la Présidente du Conseil Régional,

En réponse à la demande de la Région Île-de-France, nous avons établi les présentes attestations sur les informations relatives aux émissions obligataires vertes et responsables de 2015, présentées en annexe et figurant dans le document intitulé « Projets financés par les emprunts verts et responsables 2015 » (le « Reporting »), établi conformément aux termes et conditions de leurs contrats d'émission respectifs.

Responsabilité de la Région Ile de France

Le Reporting, disponible sur le site Internet de la Région et incluant une notice méthodologique « le Référentiel », a été préparé par la Région. Cette dernière est notamment responsable de la définition des critères d'éligibilité des projets financés ainsi que du calcul des indicateurs d'impacts.

Responsabilité de Deloitte & Associés

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester de la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des projets figurant dans le Reporting¹ avec les critères d'éligibilité définis par la Région Ile-de France ;
- de vérifier la correcte allocation des fonds levés lors de l'émission et les montants affectés à chaque projet tels que présentés dans l'indicateur « Financement 2015 par les emprunts verts et responsables » et rapprocher ce dernier des états de gestion budgétaire 2015 de la Région Île de France ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les indicateurs d'impact sélectionnés par la Région et identifiés par le signe * dans le Reporting², ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux éléments méthodologiques utilisés (le « Référentiel ») et présentés dans le Reporting en notice méthodologique.

¹ Voir liste des projets en Annexe 1 du présent rapport

² Voir liste des indicateurs sélectionnés en Annexe 2 du présent rapport

Il ne nous appartient pas de remettre en cause les critères d'éligibilité ou le rapport de « seconde opinion » émis par un tiers le 3 avril 2014 à leur sujet. Notre intervention a été effectuée conformément aux normes professionnelles d'expertise comptable applicables en France et, concernant l'attestation d'assurance modérée, à la norme internationale ISAE 3000³. Elle ne constitue ni un audit ni un examen limité au sens de ces normes. Notre mission n'inclut donc pas l'évaluation, ni l'audit des comptes de la Région, ni l'émission d'une quelconque opinion sur ces derniers au 31 décembre ni à une quelconque autre date. De plus, pour les besoins de nos travaux, nous avons utilisé des données comptables et financières. Notre mission ne comprend pas de travaux de vérification de ces données.

1. Attestation de conformité des projets financés avec les critères d'éligibilité

Nature et étendue des travaux

Nos travaux ont consisté, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, à :

- prendre connaissance des procédures mises en place par la Région pour déterminer les informations figurant dans le document ci-joint ;
- vérifier la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des projets éligibles mentionnés dans le Reporting avec les critères d'éligibilité.

Observations

Nos travaux nous conduisent à émettre les observations suivantes en matière d'éligibilité des projets financés :

- les critères d'éligibilité ont été appliqués en tenant compte des définitions complémentaires présentées en Annexe 2 du Reporting ;
- pour quelques projets, la Région a considéré certains critères intrinsèques à la nature du projet et a dans ces cas apporté les justifications avec la présentation des projets concernés au sein du Reporting ;
- concernant les pôles de compétitivité, l'analyse d'éligibilité est réalisée pour l'ensemble des pôles pris dans leur ensemble, des critères pouvant être respectés ou applicables que par certains pôles comme cela est décrit au sein du Reporting.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la conformité des projets financés avec les critères d'éligibilité.

2. Attestation de concordance des montants alloués avec les données issues des états de gestion financière 2015 de la Région Île-de-France

Nature et étendue des travaux

Nos travaux ont consisté, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, à :

- vérifier la correcte allocation des fonds levés lors des émissions obligataires aux projets éligibles et dont les montants sont présentés dans l'indicateur « Financement 2015 par les emprunts verts et responsables » de chaque projet au sein du Reporting ;
- effectuer les rapprochements nécessaires entre les montants alloués aux projets financés tels que présentés dans l'indicateur cité ci-avant et les états de gestion financière 2015 dont ils sont issus.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des montants alloués aux projets financés dans le cadre des émissions obligataires 2015, avec les données issues des états de gestion financière 2015 de la Région Île-de-France.

³ ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

3. Attestation d'assurance modérée sur une sélection d'indicateurs d'impact

Nature et étendue des travaux

Nos travaux ont porté sur une sélection d'indicateurs d'impact parmi ceux présentés dans le Reporting.

Nous avons mené des entretiens avec les personnes responsables des projets et des indicateurs d'impact afin :

- d'apprécier le caractère approprié des éléments méthodologiques utilisés (le « Référentiel »), et présentés dans le Reporting en notice méthodologique, pour calculer les indicateurs d'impacts sélectionnés au regard de leur pertinence, exhaustivité, fiabilité, neutralité et de leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de calcul, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des indicateurs d'impacts sélectionnés.

Nous avons pris connaissance du processus d'élaboration des indicateurs d'impact sélectionnés, apprécié la pertinence des hypothèses retenues, consulté les sources documentaires internes et externes à la Région, mis en œuvre des procédures analytiques et vérifié les calculs effectués.

Nous estimons que ces travaux nous permettent d'exprimer une assurance modérée sur les indicateurs d'impact identifiés par le signe *. Une assurance d'un niveau supérieur aurait nécessité des travaux complémentaires. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnage ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les indicateurs d'impacts ne peut être totalement éliminé.

Observations

Nos travaux nous conduisent à émettre les observations suivantes :

- les méthodologies et hypothèses retenues pour chacun des indicateurs d'impacts sont adaptées à chacun des projets et précisées en Annexe 1 du Reporting ;
- cette diversité, évoquée en préambule du Reporting, ne permet pas une comparaison directe et une consolidation des indicateurs d'impact entre projets ;
- la Région a identifié en préparant ces indicateurs d'impact les circuits de remontée d'information et leurs améliorations possibles, notamment en ce qui concerne les informations sources provenant des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, comme cela est décrit en introduction du présent Reporting.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les indicateurs d'impact sélectionnés et identifiés par le signe *, sont présentés conformément au Référentiel.

Ce rapport est établi à votre attention dans le contexte précisé ci-avant et ne doit être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins. Il ne doit pas se substituer aux procédures qu'un tiers destinataire du présent rapport aurait effectuées pour ses propres besoins.

Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Neuilly-sur-Seine, le 19 mai 2016

Deloitte & Associés



Julien Rivals

Associé, Deloitte Développement Durable

ANNEXES

ANNEXE 1 : Liste des projets

	Emprunts verts et responsables 2015		Emission publique 14/04/2015		Placement privé émis le 23/07/2015		Abondement souche 2012-2024 émis le 15/10/2015	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
TOTAL (M€)	625,0		500,0		100,0		25,0	
Bâtiments et équipements pour l'éducation et les loisirs	80,6	12,9 %	64,4	12,9 %	12,9	12,9 %	3,3	13,2%
Construction de lycées neufs								
Lycée Saint-Denis - Plaine commune	10,0		8,0		1,6		0,4	
Lycée International - Noisy-le-Grand	22,5		18,0		3,6		0,9	
Lycée Alexandre Denis - Cerny	4,9		3,9		0,8		0,2	
Lycée Galilée - Genevilliers	7,0		5,6		1,1		0,3	
Lycée Boulogne-Billancourt	2,5		2,0		0,4		0,1	
Rénovation de lycées								
Lycée Léonard de Vinci - St Germain en Laye	4,7		3,7		0,8		0,2	
Construction dans l'enseignement supérieur								
Etablissement supérieur à vocation internationale - Campus Jourdan	14,6		11,7		2,3		0,6	
Maison des Sciences de l'Environnement - Université Paris Est Créteil	2,4		1,9		0,4		0,1	
Maison de l'Ile de France - Cité Internationale Universitaire de Paris	2,5		2,0		0,4		0,1	
Construction d'un équipement sportif d'intérêt régional								
Ile de loisirs et sportive de Vaires-Torcy	9,5		7,6		1,5		0,4	
Transport en commun et mobilité durable	301,1	48,2 %	240,8	48,2 %	48,2	48,2 %	12,1	48,4%
Lignes de métro								
Métro ligne 4	8,5		6,8		1,4		0,3	
Métro ligne 12	18,9		15,1		3,0		0,8	
Métro ligne 14	23,1		18,5		3,7		0,9	
Tramways								
Tramway T3	25,4		20,3		4,1		1,0	
Tramway T6	21,9		17,5		3,5		0,9	
Tramway T7	3,8		3,0		0,6		0,2	
Tramway T8	32,9		26,3		5,3		1,3	
Liaisons ferroviaires								
Tram-train Tangentielle Nord	120,7		96,6		19,3		4,8	
Dispositif Développement des bus en sites propres & aménagement des voiries	42,1		33,7		6,7		1,7	
ex : Transport en commun en site propre Massy-Saclay								
Dispositif Protection des infrastructures contre le bruit	3,8		3,0		0,6		0,2	
ex : Protections phoniques St-Maurice/Maison Alfort/Créteil (mur anti-bruit)								
Energies renouvelables et efficacité énergétique	11,1	1,8%	8,9	1,8 %	1,8	1,8 %	0,4	1,6%
Dispositif Politique énergie-climat	11,1		8,9		1,8		0,4	
ex : Géothermie - Chelles								
Biodiversité	38,1	6,1%	30,5	6,1 %	6,1	6,1 %	1,5	6,0%
Dispositif Acquisitions et aménagements par l'Agence des Espaces Verts	24,9		19,9		4,0		1,0	
ex : Aménagement Buttes de Paris - chemin des crêtes								
Dispositif Stratégie régionale biodiversité	13,2		10,6		2,1		0,5	
ex : Restauration de la rivière Bièvre								
Actions sociales en faveur des populations vulnérables	36,5	5,8%	29,2	5,8 %	5,8	5,8 %	1,5	6,0%
Dispositif Politique sociale régionale	36,5		29,2		5,8		1,5	
ex : Institut Médico-Educatif Soubiran à Villepinte								
Logement social	98,2	15,7 %	78,6	15,7 %	15,7	15,7 %	3,9	15,6%
Dispositif Action régionale en faveur du logement - offre nouvelle & précarité énergétique	98,2		78,6		15,7		3,9	
ex : Construction de 98 logements à Choisy le Roi								
ex : Réhabilitation thermique de 327 logements à Villeneuve la Garenne								
Développement économique et solidaire	59,4	9,5%	47,6	9,5 %	9,5	9,5 %	2,3	9,2%
Financement et accompagnement de la création et du financement des entreprises, avec incitations positives en matière de développement durable	19,2		15,3		3,1		0,8	
ex : Dispositif PM'UP conditionné à une démarche RSE								
Soutien à la recherche et à l'innovation en faveur du développement et de l'attractivité du territoire francilien, avec incitations positives en faveur du développement durable	33,8		27,2		5,4		1,2	
ex : Dispositif AIR - Aide à l'Innovation Responsable								
ex : Soutien aux pôles de compétitivité franciliens								
Soutien à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale	6,4		5,1		1,0		0,3	
ex : Soutien aux micro-crédits de l'Adie et de l'Affile 77								

ANNEXE 2 : Indicateurs d'impact ayant fait l'objet d'une vérification

Lycée International de Noisy

*ETP insertion soutenus par le projet	16,2
*ETP exploitation consécutifs au projet	20
*Nombre de bénéficiaires concernés par le projet	1215
*Emissions de CO ₂ évitées par le projet	39 teq CO ₂ /an

Lycée Alexandre Denis

*ETP insertion soutenus par le projet	5
*ETP exploitation consécutifs au projet	2
*Nombre de bénéficiaires concernés par le projet	240
*Emissions de CO ₂ évitées par le projet	47,7 teq CO ₂ /an

Restructuration et extension du campus Jourdan, Paris 14ème

*ETP chantiers soutenus par le projet	104,5
*ETP insertion soutenus par le projet	5,2
*Nombre de bénéficiaires concernés par le projet	1900

Aménagement de l'Ile de loisirs de Vaires-Torcy

*ETP chantiers soutenus par le projet	104,3
*ETP insertion soutenus par le projet	9,4
*ETP exploitation consécutifs au projet	29
*Nombre de bénéficiaires concernés par le projet	564000

Prolongement ligne 14 à mairie de Saint-Ouen

*ETP chantiers soutenus par le projet	9798
*Nombre de bénéficiaires concernés par le projet	176000
*Emissions de CO ₂ évitées par le projet	7310 teq CO ₂ /an
*Taux de rentabilité interne du projet	10%

Tangentielle nord phase 1

*ETP chantiers soutenus par le projet	4337
*Nombre de bénéficiaires concernés par le projet	65800
*Emissions de CO ₂ évitées par le projet	20700 teq CO ₂ /an
*Taux de rentabilité interne du projet	11%

Construction d'un nouvel Institut Médico-Educatif (IME) de Soubiran

*ETP chantier soutenus par le projet	21
*ETP insertion soutenus par le projet	2
*ETP exploitation consécutifs au projet	57,4
*Nombre de bénéficiaires concernés par le projet	42
*Emissions de CO ₂ évitées par le projet	9 teq CO ₂ /an

La Banane – Villeneuve-la-Garenne

*ETP chantiers soutenus par le projet	347
*Nombre de bénéficiaires concernés par le projet	762
*Emissions de CO ₂ évitées par le projet	1037 teq CO ₂ /an

Dispositif PM'up

*Nombre de bénéficiaires concernés par le projet	170
--	-----

Soutien aux projets de R&D collaboratifs des pôles de compétitivité

*Nombre de bénéficiaires concernés par le projet	128
--	-----